



Lycée Hector Berlioz, Vincennes

Bonne rentrée et bonne année scolaire !



Le SNPDEN-UNSA souhaite une excellente rentrée et, dans la foulée, une fort bonne année scolaire à l'ensemble des personnels de direction et tout particulièrement à ses adhérent(e)s, militant(e)s et cadres en cette semaine de reprise dans les EPLE.

Notre organisation, consciente des conditions souvent compliquées d'exercice vécues en 2018/2019 par nos collègues, se mobilisera très largement pour faire en sorte que nous vivions une nouvelle année scolaire plus apaisée, plus sereine et plus constructive : la réussite de nos élèves et étudiants ne peut pas s'envisager au sein d'un champ clos d'affrontements sociaux en tous genres.

Le SNPDEN sera également très attentif, via les comités de suivi nationaux qui vont se constituer, à ce que les réformes en cours correspondent au mieux à ses mandats et que les objectifs affichés de meilleure efficacité, de plus grande égalité, de modernisation et de simplification renforcées soient bien atteints dans des conditions acceptables pour la vie de nos établissements.

Enfin, au travers de la négociation d'un protocole d'accord au principe accepté par notre Ministre devant le GNPD vendredi dernier, nous nous donnerons les moyens d'aboutir, dans un cadre global actualisé, 20 ans après le statut de l'an 2000, à une amélioration des conditions d'exercice de notre métier, à une nouvelle définition de nos missions et responsabilités comme dirigeants d'établissements publics, à des progrès en termes de parcours professionnels et d'améliorations très sensibles de l'ensemble des composantes de notre cadre de carrière, compatibles en particulier avec la réforme des retraites qui s'annonce.

Alors que nous allons avoir à gérer de nouvelles formes de paritarisme et y adapter nos formes de syndicalisme, c'est donc une année riche, dense et active qui s'ouvre pour les personnels de direction. Dans cet environnement très demandeur pour notre activité professionnelle, les personnels de direction peuvent faire confiance au SNPDEN-UNSA pour les représenter, les accompagner et les défendre, en obtenant sur tous les dossiers les concernant, des progrès objectifs.

Confraternellement, très belle année scolaire à toutes et tous.

Le Secrétaire général, Philippe VINCENT

Gratuité à l'école

Le SNPDEN a participé le 25 juin au [colloque du CNAL](#) sur la gratuité de l'école. En présence de la FCPE, du SE-UNSA, de l'ANATEEP et de l'association des Maires de France, les résultats de l'enquête IFOP-CNAL ont été dévoilés. Ils ont mis en évidence plusieurs indicateurs qui montrent que l'école, en 2019, n'est toujours pas gratuite, y compris en ce qui concerne les activités obligatoires dans le premier et le second degré. Le coût de la scolarité, en augmentation, grève toujours les budgets des familles les plus fragiles qui estiment, à 56 % à peine, que les moyens mis en œuvre pour assurer la gratuité scolaire bénéficient à la réussite de tous les élèves.

Le SNPDEN a affirmé ses positions sur la question : la gratuité a un coût, et reste une question de choix politiques qui doivent être affirmés au niveau national, en donnant aux établissements les moyens nécessaires pour la réaliser. ([Motion Métier, 2001](#)).



Sécurité, accessibilité des établissements scolaires, « ouvrons l'œil ! »

Une nouvelle lettre d'information de l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement.

Le SNPDEN est membre de l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement depuis sa création en 1995. Ce dernier étudie l'état des bâtiments et des équipements, évalue les conditions de sécurité, d'hygiène, d'accessibilité et de mise en sûreté des établissements d'enseignement.

« Ouvrons l'œil », la nouvelle lettre d'information de l'Observatoire (5 numéros annuels), est envoyée gratuitement, par courrier électronique, sur abonnement. Elle présente des documents simples et pratiques (en accès libre sur leur site) pour mieux comprendre les questions de sécurité et d'accessibilité dans les établissements.

Au sommaire du [numéro 1 \(juin 2019\)](#) : le rapport annuel 2018, la question de l'Observatoire : le PPMS est-il obligatoire ? , le tableau synoptique « La sécurité au quotidien », qui rassemble les registres, outils et affichages réglementaires, la brochure « Les exercices d'évacuation incendie » avec une fiche d'évaluation type à renseigner lors de chaque exercice, ...

[S'abonner gratuitement en 1 clic](#) ou sur la page d'accueil du site de l'[Observatoire](#).

Actualités



Journée du droit dans les collèges

La 2ème édition de la journée du droit dans les collèges contre les discriminations aura lieu le 4 octobre prochain : pensez vite à vous inscrire pour des interventions gratuites d'avocats dans les classes ! [Lire la suite...](#)



Bilan des « écoles du socle »

Un rapport conjoint IGEN-IGAENR issu de la réflexion menée par le groupe d'études et d'expertise sur la continuité école-collège au cours de l'année 2018-2019 a été mis en ligne sur le site du ministère courant juillet.

Elaboré à partir des réponses à une enquête réalisée auprès des 30 académies métropolitaines ou ultramarines et d'éléments recueillis lors de visites de terrain, ce rapport établit ainsi une cartographie nationale de l'existence, de l'historique, des modalités de mise en œuvre et des objectifs des projets d'écoles du socle. [Lire la suite ...](#)



Textes signalés

Parmi la prolifération des textes parus durant la période estivale, soulignons la publication de deux lois importantes : la [loi du 26 juillet](#) pour une école de la confiance et la [loi du 6 août](#) de transformation de la Fonction publique...

Mais aussi, [l'arrêté](#) revalorisant les indemnités REP+ (taux annuel : 4 646 € a/c du 1^{er} septembre 2019) ou encore [l'arrêté relatif au concours de personnels de direction](#) (inscriptions du 10 septembre au 10 octobre).

D'autres textes importants dans le domaine de l'éducation ... [Lire la suite ...](#)

À PROPOS DU SNPDEN — Le syndicat des personnels de direction de l'Éducation nationale, SNPDEN-UNSA. Principaux et principaux adjoints des collèges, proviseurs et proviseurs adjoints des lycées et lycées professionnels, EREA, ERPD, enseignement secondaire et supérieur.

21 rue Béranger, 75003 Paris - courrier électronique siege@snpden.net - site Internet www.snpden.net - téléphone 01 49 96 66 66 - Fax 01 49 96 66 69